



**Office de la télécommunication  
éducative de l'Ontario**

États financiers  
pour l'exercice clos le  
31 mars 2023

## Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les présents états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public et sous la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, plus particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme, suivant un seuil de signification raisonnable, en se fondant sur les renseignements disponibles au 22 juin 2023.

La direction entretient un système de contrôles financiers conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et qu'une information financière digne de foi est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le conseil examine et approuve les états financiers. Il se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario en vue de discuter de l'audit, du contrôle interne, de la méthode comptable et des sujets touchant l'information financière.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion sur la fidélité et la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, présenté à la page suivante, donne un aperçu des travaux d'audit et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Au nom de la direction :



**Jeffrey L. Orridge**  
Président-directeur général



**Jennifer Hinshelwood**  
Chef de l'exploitation



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

*Rapport de l'auditeur indépendant*

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario  
et à le ministre de l'Éducation

**Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (« TVO Media Education Group »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TVO Media Education Group au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de TVO Media Education Group conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de TVO Media Education Group à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si TVO Media Education Group a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de TVO Media Education Group.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

Box 105, 15th Floor  
20 Dundas Street West  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15<sup>e</sup> étage  
20, rue Dundas ouest  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-326-3812

[www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)

résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de TVO Media Education Group;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de TVO Media Education Group à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener TVO Media Education Group à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 22 juin 2023

## État de la situation financière

Au 31 mars 2023

	Note:	2023	2022
<b>Actif</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	10 871	38 991
Placements à court terme	3	18 000	10 000
Créditeurs	3	5 308	1 806
Charges payées d'avance		1 011	1 023
		35 190	51 820
<b>Actif à long terme</b>			
Actif de programmation et de production	4	20 664	20 742
Placements à long terme	3	17 000	-
Immobilisations	5	9 215	10 200
		46 879	30 942
<b>Total de l'actif</b>		<b>82 069</b>	<b>82 762</b>
<b>Passif et actif net</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Créditeurs et charges à payer		13 738	14 395
Produits reportés	6	9 566	8 547
		23 304	22 942
<b>Passif à long terme</b>			
Apports reportés afférents aux immobilisations	7	5 842	6 565
Avantages sociaux futurs	8	15 659	16 006
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	546	244
		22 047	22 815
<b>Total du passif</b>		<b>45 351</b>	<b>45 757</b>
<b>Actif net</b>			
Actif de programmation et de production investi		20 664	20 742
Investi en immobilisations		6 715	6 882
Non affecté		9 339	9 381
<b>Total de l'actif net</b>		<b>36,718</b>	<b>37,005</b>
<b>Total du passif et de l'actif net</b>		<b>82 069</b>	<b>82 762</b>

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Le président



Une administratrice

## État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	Note :	2023	2022
<b>Produits</b>			
Subventions du gouvernement			
Financement de fonctionnement de base		36 767	36 767
Centre d'études indépendantes, certificat d'équivalence du cours secondaire (GED) et Mathify		10 130	9 799
Développement de contenu de cours en ligne		3 541	13 825
Préservation du capital		1 536	1 536
Transmission en direct		1 000	1 000
Numérisation des tests d'évaluation en éducation générale		113	64
		<b>53 087</b>	<b>62 991</b>
Dons et commandites		5 466	6 081
Frais de cours		3 443	3 858
Revenu de placement		1 662	367
Location et entretien des tours de transmission		1 058	1 026
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	844	867
Autre		314	383
		<b>65 874</b>	<b>75 573</b>
<b>Charges</b>			
Contenu et programmation		18 723	16 600
Centre d'études indépendantes, certificat d'équivalence du cours secondaire (GED) et Mathify		16 417	13 938
Services au soutien technique et à la production		15 180	15 321
Frais de gestion et généraux		7 549	5 845
Développement de contenu de cours en ligne		3 547	13 938
Amortissement des immobilisations	5	2 951	3 444
Dons et commandites		1 747	1 529
Avantages sociaux futurs	8	47	683
		<b>66 161</b>	<b>71 298</b>
<b>(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges</b>		<b>(287)</b>	<b>4 275</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

## État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	<b>2023</b>			
	<b>Investi dans l'actif de programmation et de production investi</b>	<b>Investi en immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
Solde d'ouverture	20 742	6 882	9 381	37 005
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges	(7 110)	(2 130)	8 953	(287)
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	7 032	1 963	(8 995)	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>20 664</b>	<b>6 715</b>	<b>9 339</b>	<b>36 718</b>

	<b>2022</b>			
	<b>Actif de programmation et de production investi</b>	<b>Investi en immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
Solde d'ouverture	20 502	7 909	4 319	32 730
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges	(6 410)	(2 877)	13 562	4 275
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 650	1 850	(8 500)	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>20 742</b>	<b>6 882</b>	<b>9 381</b>	<b>37 005</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	Note :	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>			
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges		(287)	4 275
Changement des éléments hors trésorerie :			
Amortissement des immobilisations		2 951	3 444
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation	9	26	10
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	(844)	(867)
Amortissement de l'actif de programmation et de production	4	7 110	6 410
Charge pour avantages sociaux futurs	8	47	683
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation	9	276	-
(Gain)/perte sur cession d'immobilisations		-	289
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie :			
Créditeurs		(3 502)	14 009
Charges payées d'avance		12	4
Produits reportés		1 019	(13 552)
Créditeurs et charges à payer		(657)	6 170
Paiements des avantages sociaux futurs des employées et employés		(394)	(308)
<b>Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation</b>		<b>5 757</b>	<b>20 567</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts et ajustements - actif de programmation et de production	4	(7 032)	(6 650)
Ajouts - immobilisations	5	(1 966)	(1 950)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(8 998)</b>	<b>(8 600)</b>
<b>Activités d'investissement et de financement</b>			
Net (achat)/rachats de placements à court terme	3	(8 000)	5 664
Augmentation des placements à long terme	3	(17 000)	-
Produits des placements du Fonds pour le renouvellement des immobilisations	7	121	26
Ajouts aux apports reportés afférents aux immobilisations	7	-	112
<b>Flux de trésorerie liés/provenant des activités d'investissement et activités de financement</b>		<b>(24 879)</b>	<b>5 802</b>
<b>(Diminution)/augmentation nette des flux de trésorerie au cours de l'exercice</b>		<b>(28 120)</b>	<b>17 769</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>38 991</b>	<b>21 222</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>		<b>10 871</b>	<b>38 991</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

## 1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970, en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Conformément à cette Loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et des communications éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC et la licence actuelle est en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

L'Office fournit également ce qui suit :

- Le Centre d'études indépendantes (ILC) fournit des crédits liés au matériel éducatif numérique menant au diplôme d'études secondaires d'Ontario, au perfectionnement des connaissances de base ou au perfectionnement personnel.
- Test d'évaluation en éducation générale (« GED »). Le Certificat GED est le certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario qui permet aux adultes de montrer qu'ils ont des connaissances et des compétences de niveau secondaire sans avoir effectué un programme d'études secondaires formel.
- Le service Mathify est un service de tutorat en ligne individuel avec une enseignante ou un enseignant certifié de l'Ontario sans frais pour les étudiants. TVO Mathify offre également aux éducatrices et éducateurs un instrument enrichi en ligne pour réaliser en classe des activités et des leçons interactives en mathématiques, un apprentissage personnalisé et un partage facile entre le personnel enseignant, les élèves et les tutrices et tuteurs.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### (a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment la série 4200 des normes comptables pour le secteur public.

### (b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires au net des découverts. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme de première qualité en dollars canadiens venant à échéance en deçà de 90 jours.

### (c) Placements

Les placements à court terme sont constitués de CPG dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an à la date d'acquisition et sont comptabilisés au coût.

Les placements à long terme sont constitués de CPG et de billets à capital protégé dont l'échéance est supérieure à un an. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation régulière afin de déterminer s'ils ont subi une dépréciation permanente.

### (d) Actif de programmation et de production

L'actif de programmation et de production comprend les programmes qui nécessitent la participation de l'Office pendant la production et les accords de licence acquis. L'actif de programmation et de production est comptabilisé au coût, moins le cumul des amortissements. L'amortissement commence à la date de la première diffusion ou publication du contenu. L'actif de programmation et de production est amorti de manière linéaire sur les durées suivantes :

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Période d'amortissement de l'actif de programmation et de production

Émissions d'actualité et promotions du réseau produites par l'Office	Charges à mesure qu'elles sont encourues
Émissions pour enfants produites par l'Office	4 ans
Programmes sous licence et contenu de médias numériques	Durée du contrat
Contenu de médias numériques acquis en vertu d'un contrat avec des droits perpétuels	Passé en charges dans l'année de livraison

L'Office examine la valeur comptable de son actif de programmation et de production chaque année. Lorsqu'un programme ne peut plus être distribué ou qu'un projet de développement est abandonné, l'Office comptabilise une charge (dépréciation) égale à sa valeur comptable nette.

### (e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter de l'exercice suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 à 15 ans
Matériel des émetteurs	7 à 17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	17 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

### (f) Avantages sociaux futurs

#### Coûts des prestations de retraite

Les employées et employés admissibles de l'Office sont les membres du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). L'Office comptabilise sa participation au RRF, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme un régime à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est le seul répondant du RRF, détermine les versements annuels de l'Office au RRF et est responsable de s'assurer de la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non capitalisé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si le RRF était un régime à cotisations déterminées et passées en charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

#### Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Des actuaires indépendants déterminent le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, selon la méthode de la répartition au prorata des services et les meilleures estimations de la direction. Des ajustements à ces coûts sont apportés en fonction des changements dans les estimations. Les gains et pertes actuariels sont amortis linéairement sur la durée moyenne estimée du reste de la carrière des groupes d'employées et employés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### (g) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, de la construction, du développement ou du fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

### (h) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions, des contributions et des dons affectés qui sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les contributions et les dons non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée).
2. Les produits provenant de subventions et de contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les produits de commandite sont comptabilisés sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le Centre d'études indépendantes (« ILC ») et les frais d'inscription pour les tests d'évaluation en éducation générale (« GED ») sont comptabilisés en produits au moment de l'inscription.
6. Les produits provenant des contrats de location et d'entretien des tours émettrices sont comptabilisés selon les modalités de l'entente.
7. Les revenus de placements sont comptabilisés en tant que revenus lorsqu'ils sont acquis.

### (i) Charges et charges payées d'avance

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges. Les montants payés à l'avance pour des charges pas encore encourues sont comptabilisés en tant que charges payées d'avance.

### (j) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements sont évalués au coût après amortissement.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement et présentées nettes d'une provision pour créances douteuses.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

### (k) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes incluent les obligations au titre des avantages sociaux futurs, de la mise hors service des immobilisations et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et de l'actif de programmation et de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent 3 614 \$ (3 493 \$ en 2022) de fonds affectés à l'interne au Fonds de renouvellement des immobilisations (note 7).

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Créditeurs**

	Note	2023	2022
Ministère de l'Éducation	11	3 354	-
Frais de scolarité, commandites, location et entretien des tours de transmission		817	1 432
Intérêts courus		870	114
Remboursement de la TVH		247	260
Divers		20	-
		<b>5 308</b>	<b>1 806</b>

Les comptes clients sont de nature courante et devraient être reçus dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice.

**Placements à court terme**

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant en capital
				<b>2023</b>
CPG – 1 an	25 août 2022	25 août 2023	4,64 %	13 000
CPG – 1 an	25 août 2022	25 août 2023	Variable	5 000
				<b>18 000</b>
				<b>2022</b>
			Taux d'intérêt	Montant en capital
Dépôt à terme			Variable	10 000
				<b>10 000</b>

**Placements à long terme**

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant en capital
				<b>2023</b>
Billet à capital protégé	1 <sup>er</sup> sept. 2022	1 <sup>er</sup> sept. 2027	À dét.*	3 000
CPG – 5 ans	23 août 2022	23 août 2027	4,8 %	14 000
				<b>17 000</b>

\* Le billet à capital protégé est un billet de dépôt qui garantit le remboursement du capital lorsqu'il est détenu jusqu'à l'échéance, en plus des rendements variables basés sur le rendement des actifs sous-jacents.

**Marge de crédit d'exploitation**

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 million de dollars (2022 – 1 million \$). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2022 – 0 \$).

**Informations sur les risques****a) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Office est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de ses investissements à taux variable.

**d) Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

Les risques susmentionnés sont inchangés par rapport à l'année précédente, à l'exception du fait que l'Office est exposée au risque de taux d'intérêt par le biais de ses investissements à taux variable.

**4. ACTIF DE PROGRAMMATION ET DE PRODUCTION**

Changements de l'actif de programmation et de production :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Coût :</b>		
Solde d'ouverture	102 584	95 934
Ajouts et ajustements	7 032	6 650
Actif entièrement amorti	(50 052)	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>59 564</b>	<b>102 584</b>
<b>Amortissement cumulé :</b>		
Solde d'ouverture	81 842	75 432
Amortissement	7 110	6 410
Actif entièrement amorti	(50 052)	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>38 900</b>	<b>81 842</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>20 664</b>	<b>20 742</b>
Actif de programmation et de production par catégorie :		
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Programmes terminés	16 842	17 540
Programmes en cours de production	3 822	3 202
	<b>20 664</b>	<b>20 742</b>

La charge d'amortissement est incluse dans la charge de contenu et de programmation.

## 5. IMMOBILISATIONS

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel des émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2023
Solde d'ouverture	186	2 018	9 691	557	22 007	1 087	7 209	1 697	220	9 307	53 979
Ajouts	-	-	222	276	262	-	1 170	6	-	30	1 966
Cessions	-	-	(2)	-	(17 417)	-	(971)	-	(22)	(27)	(18,439)
<b>Solde de clôture</b>	<b>186</b>	<b>2 018</b>	<b>9 911</b>	<b>833</b>	<b>4 852</b>	<b>1 087</b>	<b>7 408</b>	<b>1 703</b>	<b>198</b>	<b>9 310</b>	<b>37 506</b>
<b>Amortissement cumulé</b>											
Solde d'ouverture	-	1 952	6 374	506	19 543	584	6 111	1 194	200	7 315	43 779
Amortissement	-	4	297	9	553	201	375	60	15	1 437	2 951
Cessions	-	-	(2)	-	(17 417)	-	(971)	-	(22)	(27)	(18,439)
<b>Solde de clôture</b>	<b>-</b>	<b>1,956</b>	<b>6 669</b>	<b>515</b>	<b>2 679</b>	<b>785</b>	<b>5 515</b>	<b>1 254</b>	<b>193</b>	<b>8 725</b>	<b>28 291</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>186</b>	<b>62</b>	<b>3 242</b>	<b>318</b>	<b>2 173</b>	<b>302</b>	<b>1 893</b>	<b>449</b>	<b>5</b>	<b>585</b>	<b>9 215</b>

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel des émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2022
Solde d'ouverture	186	1 988	10 413	557	21 215	1 087	7 087	1 697	220	12 678	57,128
Ajouts	-	30	269	-	1 042	-	378	-	-	231	1,950
Cessions	-	-	(991)	-	(250)	-	(256)	-	-	(3 602)	(5,099)
<b>Solde de clôture</b>	<b>186</b>	<b>2 018</b>	<b>9 691</b>	<b>557</b>	<b>22 007</b>	<b>1 087</b>	<b>7 209</b>	<b>1 697</b>	<b>220</b>	<b>9 307</b>	<b>53 979</b>
<b>Amortissement cumulé</b>											
Solde d'ouverture	-	1 949	6 872	497	19 315	374	5 958	1 084	176	8 920	45,145
Amortissement	-	3	339	9	478	210	407	110	24	1 864	3,444
Cessions	-	-	(637)	-	(250)	-	(254)	-	-	(3 469)	(4,810)
<b>Solde de clôture</b>	<b>-</b>	<b>1 952</b>	<b>6 374</b>	<b>506</b>	<b>19 543</b>	<b>584</b>	<b>6 111</b>	<b>1 194</b>	<b>200</b>	<b>7 315</b>	<b>43 779</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>186</b>	<b>66</b>	<b>3 317</b>	<b>51</b>	<b>2 464</b>	<b>503</b>	<b>1 098</b>	<b>503</b>	<b>20</b>	<b>1 992</b>	<b>10 200</b>

## 6. PRODUITS REPORTÉS

2023

	ILC, GED et Mathify	Dons et commandites	Location et entretien des tours de transmission	Total
Solde d'ouverture	6 231	2 103	213	8 547
Montants reçus au cours de l'exercice	6 476	997	757	8 230
Montants reconnus comme des revenus au cours de l'exercice	(5 145)	(1 326)	(740)	(7 211)
<b>Solde de clôture</b>	<b>7 562</b>	<b>1 774</b>	<b>230</b>	<b>9 566</b>

2022

	ILC, GED et Mathify	Dons et commandites	Location et entretien des tours de transmission	Total
Solde d'ouverture	5 935	2 895	216	9 046
Montants reçus au cours de l'exercice	5 491	540	719	6 750
Montants reconnus comme des revenus au cours de l'exercice	(5 195)	(1 332)	(722)	(7 249)
<b>Solde de clôture</b>	<b>6 231</b>	<b>2 103</b>	<b>213</b>	<b>8 547</b>

## 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations.

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations (FRI) a été établi en 1984. Jusqu'au 31 mars 2009, l'Office mettait de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apports au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Le solde du FRI représente les fonds mis en réserve pour l'achat d'immobilisations techniques.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<b>2023</b>		
	<b>Fond de renouvellement des immobilisations*</b>	<b>Autres apports afférents aux immobilisations</b>	<b>Total</b>
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	3 493	3 072	6 565
Revenu de placement	121	-	121
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(844)	(844)
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture</b>	<b>3 614</b>	<b>2 228</b>	<b>5 842</b>
	<b>2022</b>		
	<b>Fond de renouvellement des immobilisations*</b>	<b>Autres apports afférents aux immobilisations</b>	<b>Total</b>
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	3 467	3 827	7 294
Ajouts aux apports reportés afférents aux immobilisations	-	112	112
Revenu de placement	26	-	26
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(867)	(867)
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture</b>	<b>3 493</b>	<b>3 072</b>	<b>6 565</b>

\* Fonds non dépensés

## 8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Coûts des prestations de retraite

Le Régime de retraite de la fonction publique (RRFP) est un contributif à prestations déterminées. Les participants au RRF reçoivent des prestations en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen au cours des cinq années consécutives qui donnent la rémunération la plus élevée précédant la retraite, la cessation d'emploi ou en cas de décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO).

Le personnel à temps plein de l'organisme participe au RRF, qui est un régime de pension à prestations déterminées pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'organisme de 2,193 millions de dollars (2022 – 2,327 millions \$) sont compris dans les frais de chaque service dans l'État des résultats et les avantages du personnel dans la note 10 (b).

### Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Office offre des avantages postérieurs à l'emploi, notamment touchant les soins médicaux, les soins dentaires et l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2022.

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

Les informations relatives au Régime d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022
Obligation au titre des prestations constituées	9 246	12 016
Solde des écarts actuariels non amortis au 1 <sup>er</sup> janvier	6 512	4 067
Cotisations du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars	(99)	(77)
<b>Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars</b>	<b>15 659</b>	<b>16 006</b>
<b>Charges de l'exercice :</b>		
Coût des services - part de l'employeur	232	458
Amortissement des gains actuariels	(559)	(173)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituée	374	398
<b>Total des charges</b>	<b>47</b>	<b>683</b>
<b>Cotisations versées aux régimes</b>		
Cotisations - Office	271	251

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	5,10 %	3,10 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	5,10 %	3,10 %
Hausse des coûts des soins de santé	4,50 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	5,54 %	5,60 %
Hausse des coûts des soins dentaires	4,50 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	10	11

**9. OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS**

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 960 000 \$ (2022 – 316 000 \$).

	2023	2022
Solde d'ouverture	244	234
Ajouts	276	-
Charge d'augmentation	26	10
<b>Solde de clôture</b>	<b>546</b>	<b>244</b>

**10. CHARGES****(a) Charges réparties**

L'Office répartit les frais de location de bureaux et les autres frais communs entre les principales activités selon l'utilisation, comme suit :

	2023	2022
Contenu et programmation	662	640
Centre d'études indépendantes, certificat d'équivalence du cours secondaire (GED) et Mathify	657	799
Services au soutien technique et à la production	631	851
Frais de gestion et généraux	538	497
Dons et commandites	83	33
	<b>2 571</b>	<b>2 820</b>

**10. CHARGES (suite)****(b) Charges par fonction**

L'état des résultats présente les charges par activité majeure. Les charges par type sont les suivantes :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Salaires et traitements	35 532	38 951
Avantages du personnel	7 615	8 599
Avantages sociaux futurs	47	683
Permis et autres	9 233	10 149
Autres services	3 339	3 601
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	2 977	3 454
Installations	3 468	3 345
Transport et communications	1 426	1 181
Publicité	2 303	1 150
Fournitures et matériel	221	185
	<b>66 161</b>	<b>71 298</b>

**11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES**

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et, par conséquent, il s'apparente aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Ces opérations avec des parties apparentées ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

L'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours du Centre d'études indépendantes (ILC). Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Conseils scolaires d'Ontario	336	662

Les sommes à remettre au ministère de l'Éducation pour les contrats dont les fonds ont dépassé les dépenses se détaillent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Créditeurs et charges à payer - Ministère de l'Éducation	4 197	4 197

Les sommes engagées qui doivent être versées à l'Office au titre de financement du gouvernement se détaillent comme suit :

	<b>Note</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Débiteurs — Ministère de l'Éducation	3	3 354	-

**12. ENGAGEMENTS**

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pluriannuels pour des installations de transmission, des bureaux et des équipements. Les paiements de location futurs sont les suivants :

	<b>Bail du bureau</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
2024	938	870	1 808
2025	938	519	1 457
2026	938	402	1 340
2027	938	299	1 237
2028	391	80	471
	<b>4 143</b>	<b>2 170</b>	<b>6 313</b>

Le bail du bureau prend fin le 31 août 2027 avec des options pour le prolonger jusqu'au 31 août 2047.

**13. ÉVENTUALITÉS**

La direction ne s'attend pas à ce que l'issue des réclamations contre l'Office entraîne des répercussions négatives importantes sur ses résultats et n'estime pas qu'une provision pour perte soit nécessaire en ce moment. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes pour des réclamations déposées par ou contre l'Office. Tout règlement sera comptabilisé au moment où il aura lieu.

**14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer au mode de présentation de l'exercice en cours.